



**PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE
DANS L' AISNE**

Mars 2009

**DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
DE L' AISNE**

Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de l'Aisne et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel pour les créations d'associations,
- Les services du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du ministère de l'Economie et des Finances pour le nombre d'associations assujetties aux impôts commerciaux,
- La direction des études de l'ACOSS - agence centrale des organismes de sécurité sociale (URSSAF), et la caisse nationale de la mutualité sociale agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

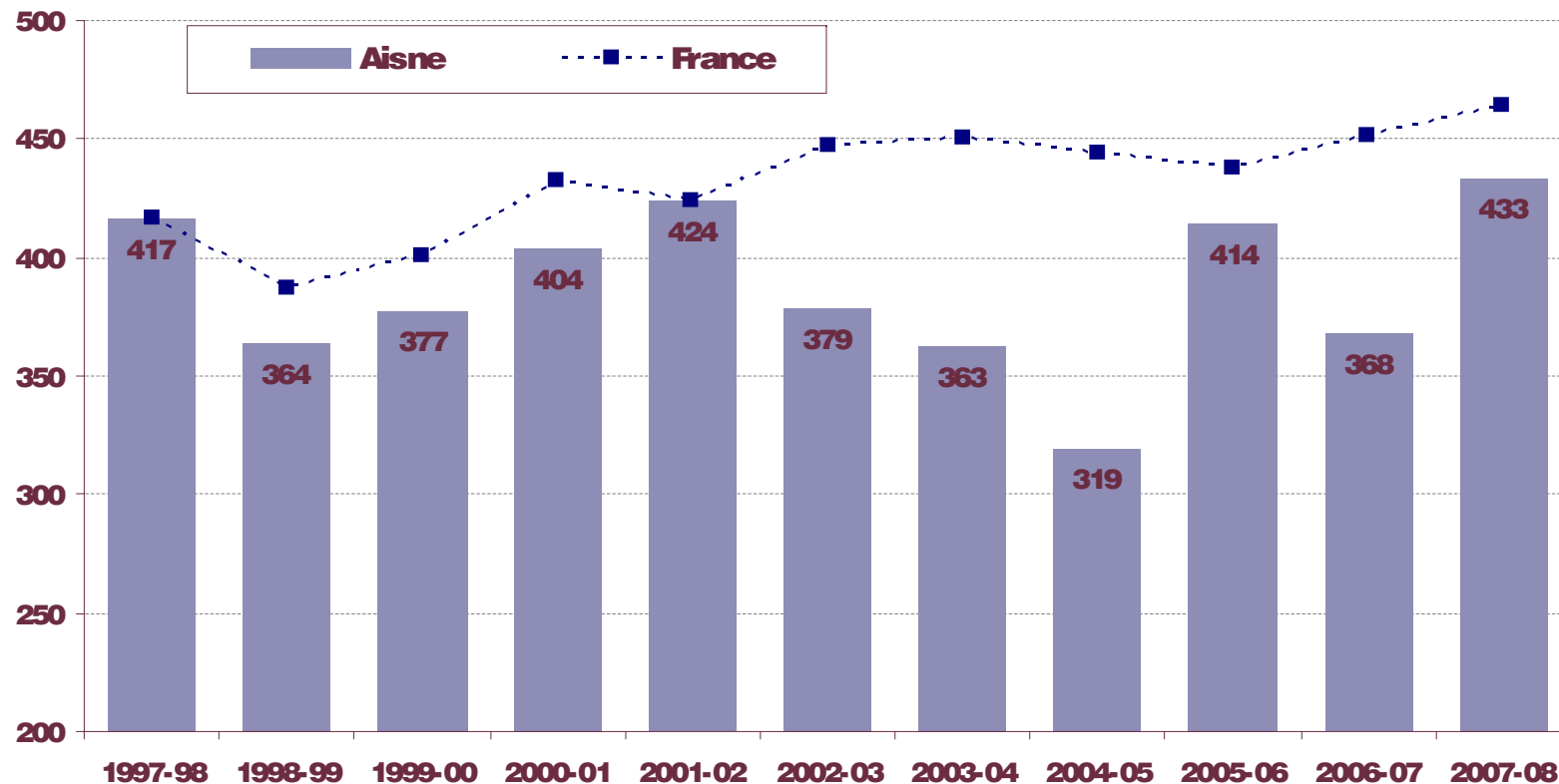
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs, et plus largement de l'emploi dans l'économie sociale (associations, coopératives et mutuelles).
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.



Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombrements...

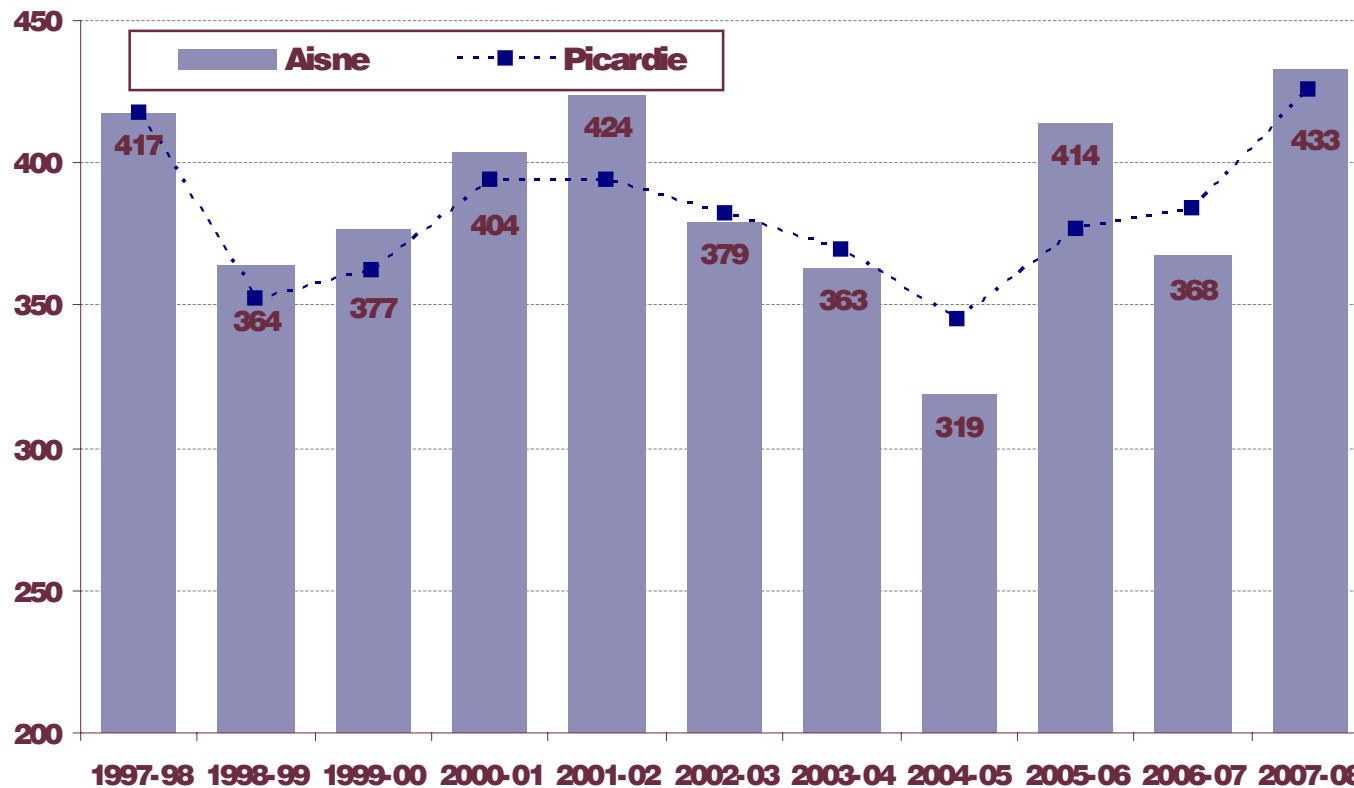
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

La courbe départementale est plus accidentée que l'évolution nationale, notamment au cours des dernières années. L'année associative 2007-2008 constitue un record de créations.

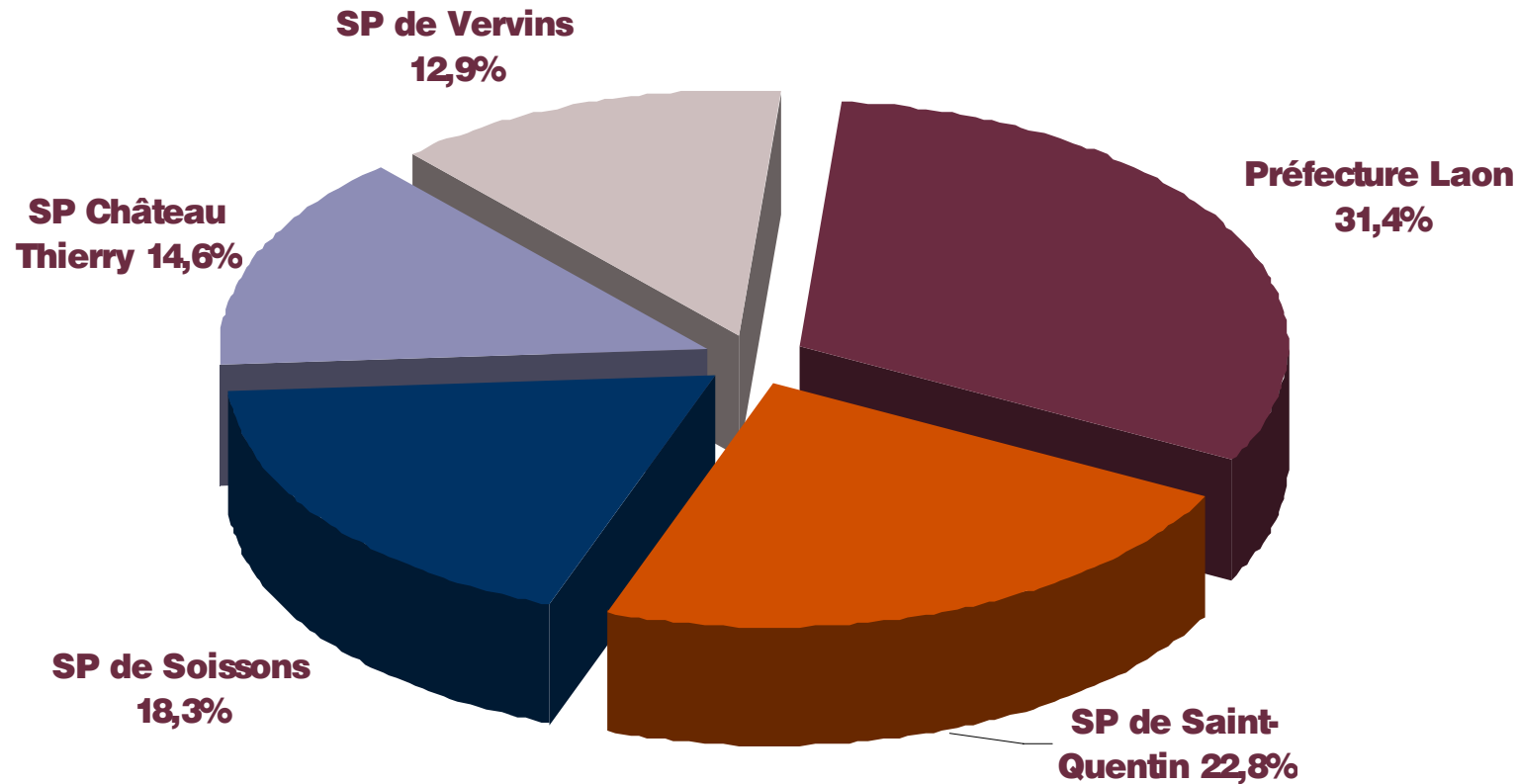
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

La courbe départementale épouse assez bien celle de sa région, avec un plus net retrait en 2004-2005 et une plus forte poussée en 2005-2006.

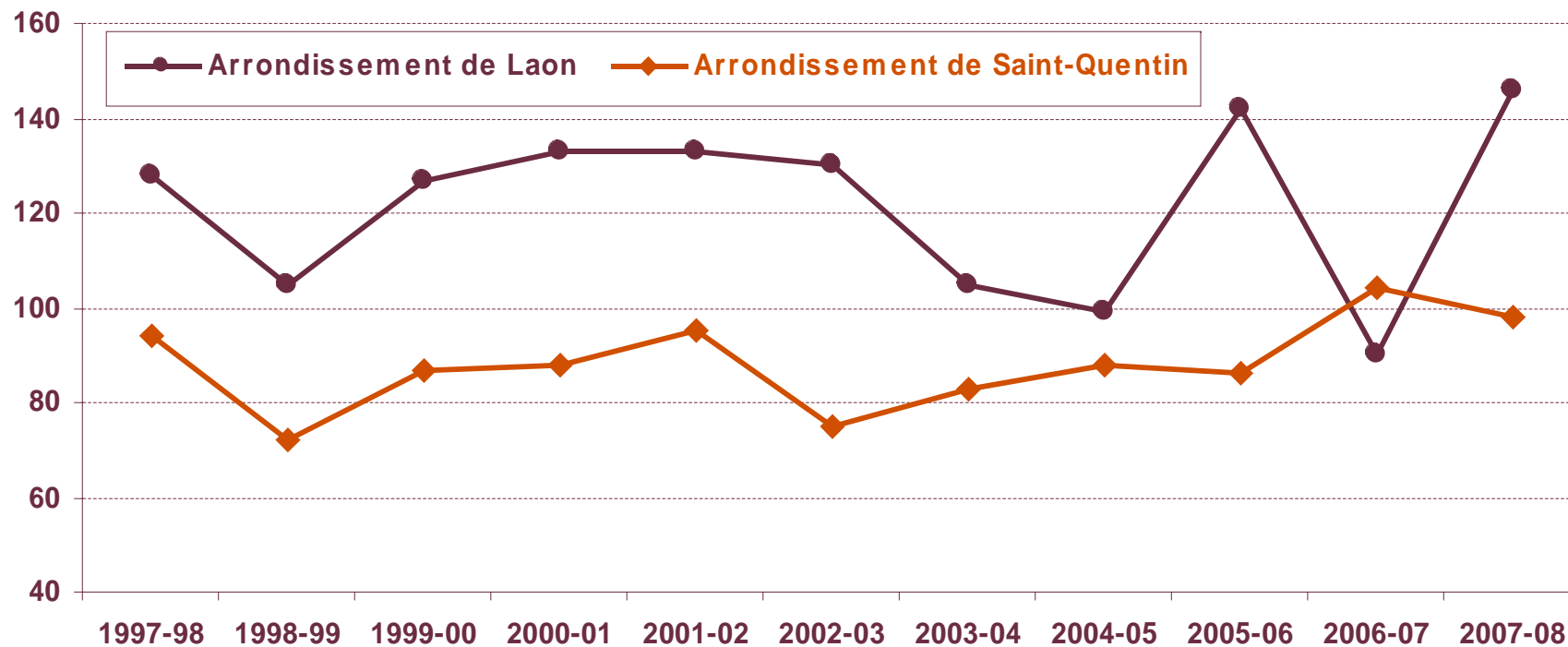
Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

Laon, capitale administrative, et son arrondissement (160.000 habitants), représentent plus de 30% des créations. L'arrondissement de Saint-Quentin (135.000 habitants), avec son chef-lieu considéré comme le centre économique du département, ne vient pas très loin, avec près de 23% des créations.

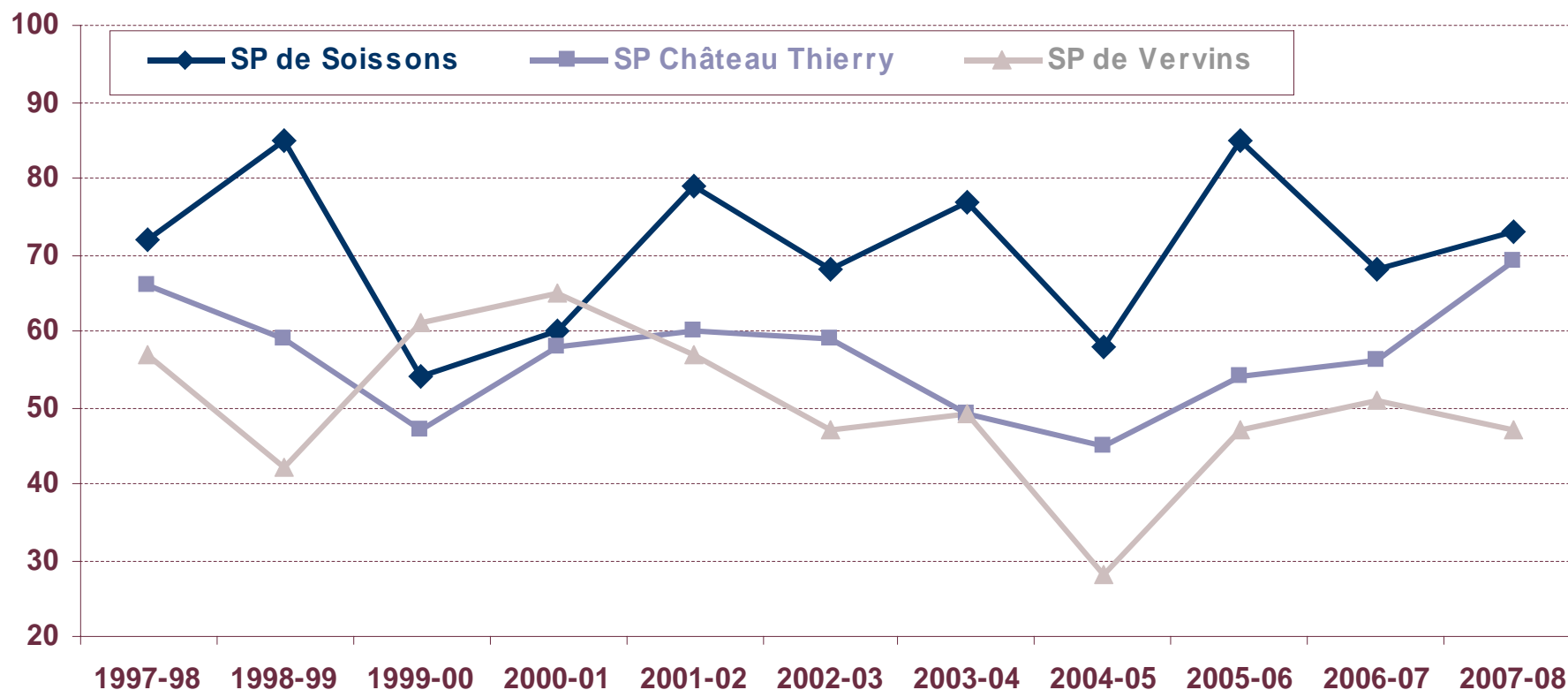
Créations dans les arrondissements plus urbains



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

Les trois dernières années montrent une évolution rigoureusement inverse entre les deux arrondissements : quand le nombre des créations augmente ici, il diminue là, et inversement. Un véritable objet de réflexion pour les acteurs locaux.

Créations dans les arrondissements ruraux



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1997-1998.

Ces courbes sont à lire avec prudence car elles concernent un petit nombre de créations qui peut fortement varier d'une année sur l'autre. Les mouvements sont parfois divergents d'un arrondissement à l'autre : baisse spécifique de Soissons en 2006-2007 et de Vervins en 2007-2008.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (1998-99 à 2007-08)

	Aisne	Picardie	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	7,8	8,6	11,2

Source : Journal officiel et INSEE RGP 1999. Traitement R&S. Lecture : 7,8 associations pour 1000 habitants se sont créées dans l'Aisne au cours des 10 dernières années.

Comme dans les départements de la moitié nord de la France, l'indice de création est ici assez bas. Peut-être le signe que les associations sont plus solides qu'ailleurs, et qu'il n'est point besoin d'en créer trop de nouvelles ? A moins que l'on manque ici de ce que nous nommons les « bâtisseurs associatifs » ?

Créations par arrondissement

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations en 2007-08	Créations pour 1000 habitants
Préfecture	1 338	146	8,2
SP de Saint-Quentin	970	98	7,2
SP de Soissons	779	73	7,7
SP Château Thierry	622	69	9,1
SP de Vervins	551	47	8,0

Source : Journal officiel et INSEE RGP 1999. Traitement R&S. Lecture : 8,2 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

Dans un département où l'indice de création est assez bas, le chiffre de Château Thierry est significatif. Et celui de l'arrondissement de Saint-Quentin (7,2 créations pour 1.000 habitants) peut surprendre.

Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts⁽¹⁾ de celui des créations dans un département, pour une durée donnée. Ce rapport peut être un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de 15% sur 10 ans, dans l'Aisne, à situer par rapport à 16% au plan national. Cette observation montre qu'on se situe sensiblement au même niveau qu'au plan national. Le département ne se distingue donc pas, de ce point de vue.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.

Des associations pour quoi faire

Répartition des créations départementales sur 10 ans, selon les principaux objets (en %)

	France	Picardie	Aisne
Sports	12,7	16,1	16,4
Culture	23,2	19,8	19,3
Loisirs	16,1	19,8	21,9
Social	17,7	15,7	14,9
Environnement	2,7	3,0	3,1
Autres objets	27,6	25,6	24,4
Toutes activités	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : 12,7% des associations créées en France, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». Le département en comporte 16,4%.

* Depuis 2007, le Journal officiel classe les associations selon 31 thèmes différents. On trouve parmi les « autres objets » : Activités politiques, Activités civiques, Protection des animaux, Information – communication, Recherche, Santé, Education - formation, Armée, Activités religieuses, Conduite d'activités économiques, Cercles de réflexion, Amicales... **et surtout nombre d'associations polyvalentes.**

Un peu plus de créations, proportionnellement, dans le domaine sportif, et un peu moins dans le secteur social, en Picardie comme dans le département. L'Aisne se distingue des autres départements de sa région pour une plus forte proportion de créations dans les loisirs.

Quelques spécificités dans les arrondissements

Répartition des créations par arrondissement, sur 10 ans, selon les principaux objets (en %)

	Préfecture Laon	SP de Saint-Quentin	SP de Soissons	SP de Château Thierry	SP de Vervins
Sports	16,3	16,9	14,6	16,4	17,9
Culture	19,2	17,4	21,1	22,7	15,7
Loisirs	22,0	21,4	20,2	20,4	25,6
Social	14,8	16,2	15,7	13,5	13,0
Environnement	2,5	2,3	3,2	4,1	4,2
Autres objets	25,2	25,7	25,1	22,9	23,6
Toutes activités	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : 16,3% des associations enregistrées en préfecture, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « sport ». 16,9% de celles enregistrées en sous-préfecture de Saint-Quentin.

L'arrondissement de Saint-Quentin se distingue par une plus forte proportion de créations dans le secteur social, peut-être en lien avec son urbanisation. Celui de Château Thierry penche un peu plus que les autres pour la culture et l'environnement, et celui de Vervins plutôt pour les sports, les loisirs et l'environnement.

Un nouveau classement plus détaillé

Depuis le 7 avril 2007, les services en charge d'enregistrer les associations nouvelles, en vue de leur publication au Journal officiel, disposent d'une palette d'activités très fine, composée de 31 thèmes au lieu de 16, et pouvant se décomposer en 247 activités différentes. A la lecture des statuts, ils peuvent classer les associations dans une ou deux rubriques. Ce tableau présente les inscriptions enregistrées dans le département, au cours de l'année 2007-2008, dans chacun des 31 thèmes.

Les inscriptions de l'année 2007-08 dans l'Aisne		Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.	10
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	88	Conduite d'activités économiques	22
Promotion de l'art et des artistes	17	Activités politiques	6
Sports	95	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	4
Chasse, pêche	11	Activités religieuses	3
Clubs de loisirs, relations	63	Recherche	0
Action socio-culturelle	58	Domaines divers	1
Interventions sociales	14	Armée	5
Associations caritatives, humanitaires, aide au développement	16	Protection des animaux	2
Services familiaux, services aux personnes âgées	6	Tourisme	0
Aide à l'emploi, développement local, solidarité économique	30	Justice	1
Education, formation	22	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	22
Santé	14	Clubs, cercles de réflexion	0
Services et établissements médico-sociaux	0	Logement	2
Environnement	17	Sécurité, protection civile	0
Information, communication	17	Préservation du patrimoine	13

Source : Journal officiel

Les associations sportives du département

	France	Picardie	Aisne
Nombre de clubs en 2007	167 600	5 170	1 366
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,7	2,7	2,6
nombre de licenciés par club	89	78	69

Source : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (2007) et population estimée par l'INSEE au 1.01.2006

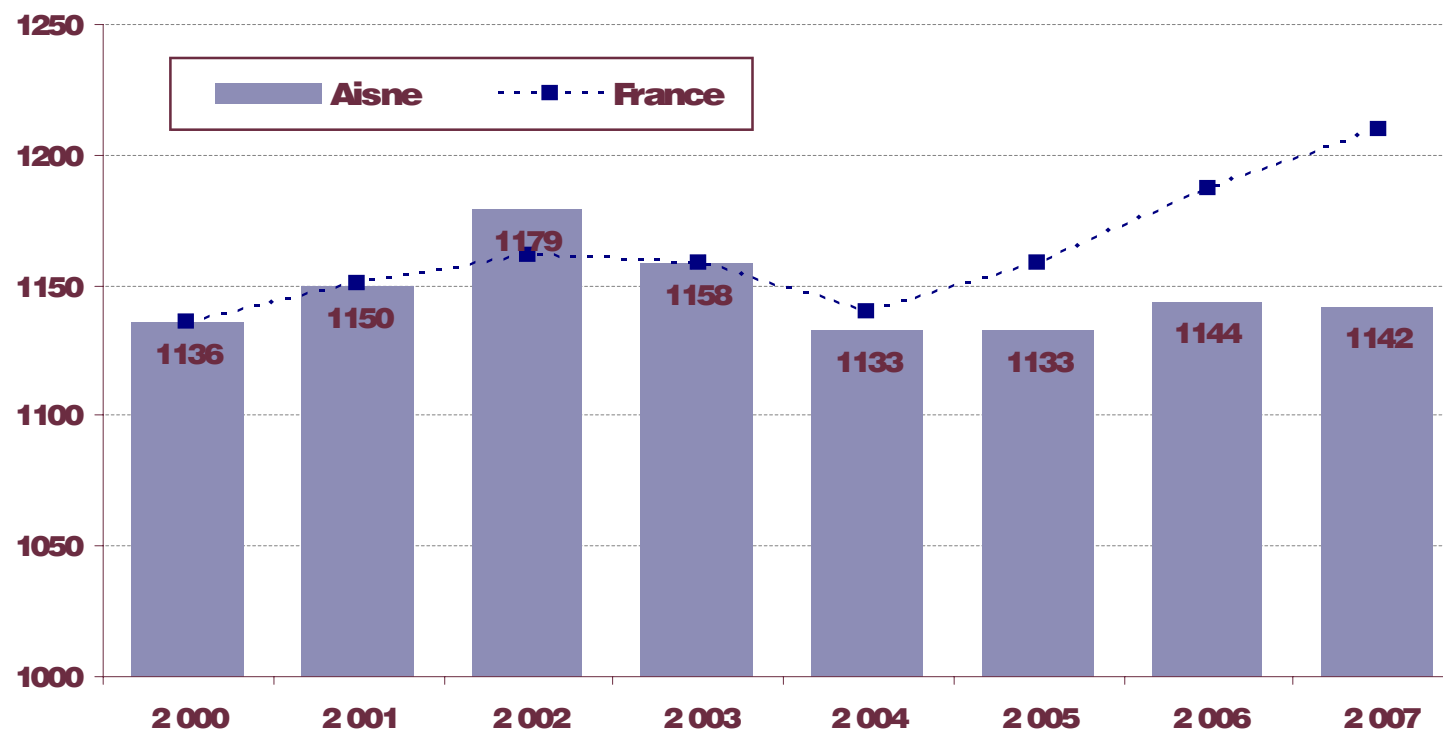
On compte près de 1 400 clubs sportifs dans le département. Rapportée à la population, cette présence sportive est conforme à la moyenne nationale, elle-même identique à la moyenne régionale. Les clubs du département sont en revanche de plus petite taille.

Rappelons qu'il se crée plutôt plus d'associations sportives dans l'Aisne que sur l'ensemble de la France. Il est possible que cela fragilise quelque peu ce secteur associatif. On constate en effet que 43% des clubs du département ont disparu au cours de la dernière décennie, un indice légèrement supérieur au repère national de 40%.



**Les associations employeurs :
Un enjeu économique et social**

Près de 1.200 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Le nombre d'associations employeurs dans l'Aisne est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 2000.

Le département ne partage pas l'évolution positive que les autres territoires connaissent depuis 2004. Peut-être parce qu'ici on a un peu moins utilisé les facilités du chèque emploi associatif, comme on le verra plus loin.

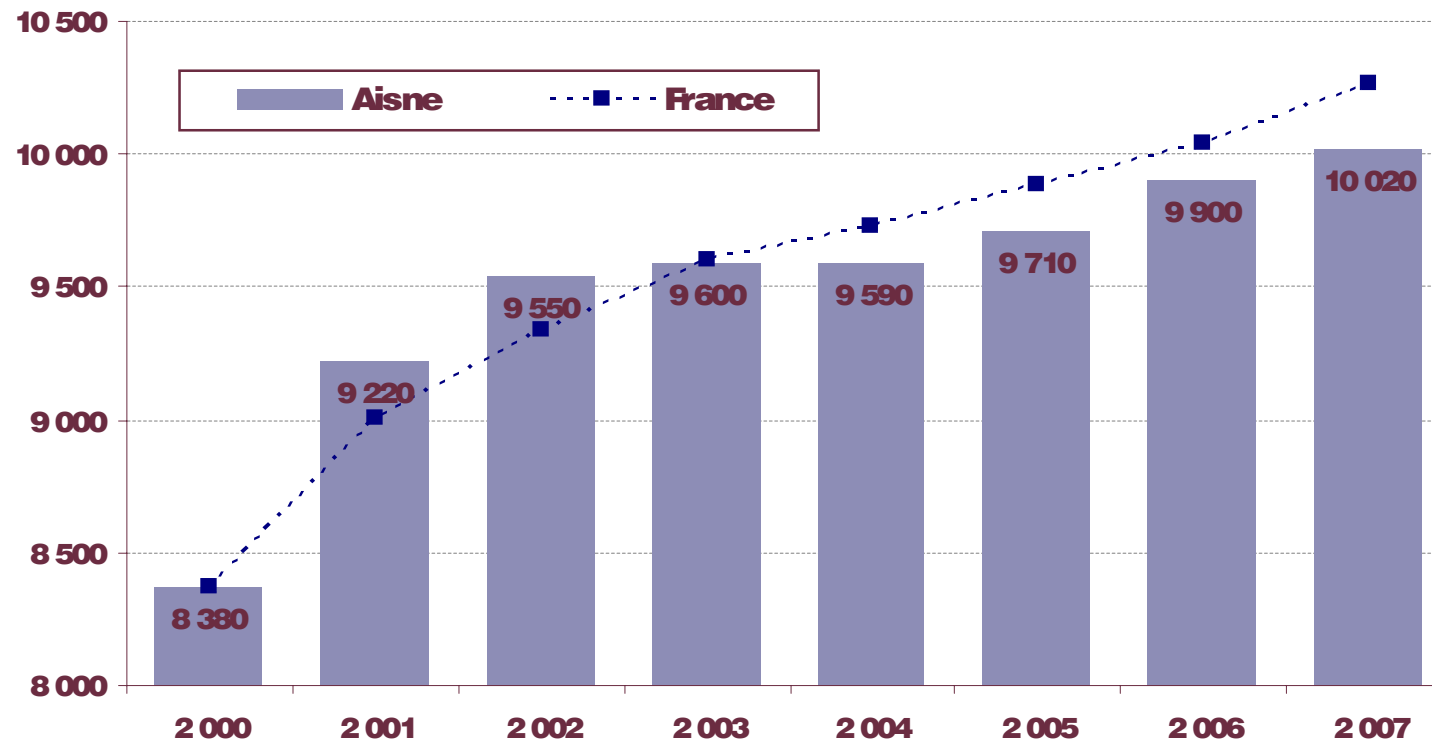
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'établissements	Ventilation départementale	Nationale
1 ou 2 emplois	665	58%	57%
3 à 5 emplois	135	12%	14%
6 à 9 emplois	95	8%	9%
10 à 19 emplois	105	9%	9%
20 à 49 emplois	100	9%	7%
50 à 99 emplois	30	3%	3%
100 emplois et +	10	1%	1%
Total	1 140	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007

La répartition des associations employeurs est sensiblement la même qu'au plan national, à l'exception notable des associations comportant entre 20 et 50 emplois. Et il est important de noter qu'une dizaine d'employeurs associatifs comportent plus d'une centaine d'emplois.

Plus de 10.000 emplois



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La courbe départementale suit à peu près l'évolution nationale. Plus de 1.600 emplois ont été créés entre 2000 et 2007. C'est dire l'intérêt économique et social de ce secteur particulièrement dynamique.

Une masse salariale de 166 millions d'euros

Au plan national, entre 2000 et 2007, la masse salariale dans les associations a augmenté de 38%, et en fait de 23% si l'on tient compte de l'inflation.

Au plan départemental, la variation a été strictement identique : + 23%, en euros constants.

Pour 1 140 associations employeurs, en 2007, comportant plus de 10 000 salariés, la masse salariale s'est élevée à 166 millions d'euros environ.

La masse salariale du secteur associatif représente 6,3% de la masse salariale totale du secteur privé du département. Ce ratio est, là encore, conforme à la moyenne nationale de 6,5 %. Précisons que ce ratio dépend tout autant de la masse salariale associative (numérateur) que du dynamisme économique général (dénominateur).

Avec plus de 10 000 emplois et 166 millions d'euros de salaires distribués en 2007, le secteur représente un enjeu économique non négligeable pour le département.

Evolution de l'emploi associatif en trois dimensions



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

L'augmentation de la masse salariale doit être corrigée de l'inflation, mais peut aussi traduire un renforcement du temps de travail dans certains secteurs, comme dans celui de l'aide à domicile. L'écart entre la courbe du nombre des employeurs (stable) et celle du nombre des salariés montre que les associations se sont sensiblement renforcées.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2007 dans l'Aisne.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en €)
Aisne	160	326	582 854
Picardie	697	1 636	3 842 039
France	30 322	74 926	182 697 603

Source : Données ACOSS-URSSAF au 31.12.2007

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **160 utilisateurs**, en 2007, pour plus de **320 salariés**.

Parmi les associations éligibles du département, **25%** l'ont utilisé : une proportion **inférieure** à la moyenne nationale qui est de 29%.

Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

	Associations		Emplois		Masse salariale	
	Aisne	France	Aisne	France	Aisne	France
Régime général	91,2	96,1	93,5	94,9	92,4	95,4
Régime agricole	8,8	3,9	6,5	5,1	7,6	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rappel en valeurs	1 140		10 020		165 790 K€	

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007

Les caractéristiques rurales du département ressortent ici fortement : près de 9% d'associations employeurs relèvent de la Mutualité sociale agricole, pour une moyenne nationale de 4%. Les salaires correspondants représentent 12,6 millions d'euros.

8 % des salariés privés

	Emplois		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en K €)	Part au sein du privé (en %)
Aisne	10 020	8,0	165 790	6,3
Picardie	45 190	9,4	762 493	7,0
France	1 682 680	9,0	30 326 617	6,4

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007

Les acteurs associatifs, mais aussi les décideurs du département, doivent prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur aujourd'hui : 8% de l'emploi privé.

Des emplois fortement ancrés dans le territoire et qui ne se délocalisent pas, par définition. Et des emplois à la forte valeur ajoutée, en matière de lien social.

Quelques repères par activité

Secteur	Employeurs		Salariés		Masse salariale	
Education	80	7%	1 030	10%	19 403 K €	12%
Santé	35	3%	905	9%	17 526 K €	11%
Sport	230	20%	320	3%	4 314 K €	3%
Social	225	20%	5 150	51%	80 987 K €	49%
Culture loisirs	115	10%	300	3%	3 454 K €	2%
Autres (1)	455	40%	2 320	23%	40 107 K €	24%
Total	1 140	100%	10 020	100%	165 790 K €	100%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) dont activités dénommées par l'INSEE « associations non classées ailleurs ».

Des employeurs de la santé et de l'éducation de taille relativement importante et des qualifications plus élevées : la part qu'ils représentent en emplois et en salaires est plus importante que celle qu'ils constituent en tant qu'employeurs.

A l'opposé, le secteur sportif représente 20% des employeurs, mais 3% des salariés et de la masse salariale. La situation est similaire dans la culture et les loisirs.

A lui seul, le domaine social représente la moitié des salariés, et des salaires du secteur associatif.

Activités départementales et contexte national

Répartition des emplois par secteurs (en %)	Départementale	Nationale
Éducation	10,3	11,8
Santé	9,0	7,5
Activités sportives	3,2	4,1
Social (précisé dans la diapositive suivante)	51,4	46,7
Culture - loisirs	3,0	4,4
Autres activités (1)	23,1	25,5
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) dont activités dénommées par l'INSEE « associations non classées ailleurs ».

Au regard des repères nationaux, l'Aisne présente proportionnellement un plus grand nombre d'emplois associatifs dans le secteur social : plus de 51% du secteur associatif, contre moins de 47% ailleurs.

Cela représentait près de 5.200 salariés en 2007.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social (en %)	Départementale	Nationale
Part de l'emploi du secteur social	51,4	46,7
dont <i>Aide à domicile</i>	9,0	8,6
dont <i>Accueil des enfants en difficultés</i>	1,5	2,1
dont <i>Accueil des enfants handicapés</i>	4,5	4,1
dont <i>Accueil des adultes handicapés</i>	5,6	5,5
dont <i>Accueil des personnes âgées</i>	5,0	4,0
dont <i>Aide par le travail</i>	12,6	7,2
dont <i>Crèches, garderies</i>	0,5	1,6
dont <i>Autres hébergements sociaux</i>	1,9	1,4
dont <i>Autres actions sociales sans hébergement</i>	10,8	12,2

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2007 L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE).

La comparaison aux critères nationaux fait ressortir une plus forte proportion d'emplois dans l'aide par le travail ; et une moindre présence dans le secteur de la petite enfance (crèches et garderies) dans le secteur associatif.

Longévité des employeurs associatifs

Plusieurs indices permettent de qualifier la longévité des associations employeurs d'un département. Ils concernent les associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : près de 60% des employeurs associatifs du département.

- L'ancienneté de ces associations de moins de 3 salariés : dans l'Aisne 43% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Cet indice situe positivement le département au 34^{ème} rang national.
- Le taux moyen de survie à trois ans de ces petites associations place l'Aisne au 73^{ème} rang : 66% poursuivent leur activité au bout de 3 ans d'existence, pour une moyenne nationale de 68%.
- Le taux moyen de survie à cinq ans place l'Aisne au 65^{ème} rang : 66% contre 56% en moyenne nationale.

C'est donc surtout dans leurs premières années que les associations se montrent ici les plus fragiles. Avec le temps elles se renforcent. Sélection naturelle ou manque d'accompagnement à leurs débuts ?

Le périmètre plus large de l'économie sociale

Les associations se situent au cœur de l'économie sociale, aux côtés des mutuelles et des coopératives. Elles ont en commun les mêmes principes éthiques : primauté de l'homme sur le capital, activité menée à but non lucratif, finalité explicite au service de la collectivité, utilité sociale, autonomie de gestion. Que représente l'économie sociale ici aujourd'hui ?

	Employeurs	Emplois	Masse salariale (en K €)
Associations	1 140	10 020	165 790
Fondations	20	1060	26 026
Coopératives	140	2 690	80 145
Mutuelles	45	650	18 811
Total	1 345	14 420	290 772

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs établissements.

Près de 1.350 établissements employeurs, près de 15.000 emplois, une masse salariale de plus de 290 millions d'euros : ces chiffres clefs et ces enjeux doivent être mieux connus des acteurs et des décideurs, notamment par ces temps difficiles.

Coopératives et mutuelles : le poids du rural

	Dans les coopératives		Dans les mutuelles	
	Emplois	dont MSA *	Emplois	dont MSA *
Aisne	2 690	87%	650	54%
Picardie	9 010	73%	2 670	39%
France entière	308 320	48%	138 720	25%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007 * Emplois du régime agricole.

Près de 90% des emplois coopératifs du département relèvent du régime agricole. C'est également le cas de plus de 50% des emplois mutualistes.

Ces proportions représentent à peu près le double des repères nationaux, traduisant l'importance du secteur rural et son dynamisme dans le département.

Un enjeu économique et social fort

Economie sociale

Dans l'Aisne :

- 1 345 employeurs
- 14 420 d'emplois, 11,5% de l'emploi privé
- 291 millions d'euros de salaires distribués en 2007, 11% de la masse salariale du secteur privé.

Pour l'ensemble de la France :

- 210 000 employeurs.
- 2,2 millions d'emplois, 12% de l'emploi privé
- 45 milliards d'euros de salaires distribués en 2007, 9,5% de la masse salariale du secteur privé.

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2007.



**Le tissu associatif aujourd'hui
dans l'Aisne**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 6 000 et 7 000 associations en activité dans le département de l'Aisne.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.

Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002) *

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans l'Aisne, une fourchette de 80.000 à 90.000 bénévoles.
- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement, et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir entre 30.000 et 35.000 bénévoles réguliers dans l'Aisne.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



En guise de conclusion ...

Les chiffres clés

- Le département comporte entre 6.000 et 7.000 associations en activité, animées par près de 90.000 bénévoles dont près de 35.000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
 - Il se crée plus de 400 associations nouvelles dans l'Aisne en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 433 créations en 2007-2008.
 - 1.140 associations de l'Aisne emploient des salariés, 133 sont assujetties aux impôts commerciaux.
 - Avec environ 10.000 emplois, le secteur associatif représente 8% de l'emploi privé du département. Il distribue 166 millions d'euros de salaires annuellement.
 - Plus largement, l'économie sociale comporte plus de 1.300 établissements employeurs, plus de 14.000 emplois, et une masse salariale annuelle de plus de 290 millions d'euros.
- Au bilan, l'économie sociale du département représentent environ 12% des salariés privés.

Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il est un outil utile pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations et dans l'ensemble de l'économie sociale ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions.

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Education - formation	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), formation des adultes et formation continue, autres enseignements
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, vétérinaire, soins hors d'un cadre réglementé
Sports	Pratique d'activités sportives, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Culture - loisirs	Activités artistiques, audiovisuelles et activités de spectacles
Organisations associatives n.c.a.	Il s'agit du code APE 913E, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée organisations associatives non classées ailleurs
Autres activités	Organisations patronales et consulaires, organisations professionnelles, politiques, religieuses, syndicats de salariés, recherche, restauration, tourisme, activités agricoles...

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE. Ces codes APE (rev. 1) correspondant à chaque secteur figurent dans la 6^{ème} édition de l'étude nationale *La France associative en mouvement* et peuvent être communiqués sur demande.